

MIOS

INFOS

Hiver 2013



Mios
Nataellement

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MIOS

Pour lutter contre la grippe saisonnière, le seul moyen est le vaccin !

Communiqué de la Cpmam Gironde / 10 octobre 2013

D'origine virale, la grippe saisonnière est une infection respiratoire aiguë très contagieuse qui réapparaît chaque automne et dure jusqu'au printemps. Une grippe pouvant se compliquer très vite, il faut être prévoyant, se protéger mais aussi protéger son entourage en se faisant vacciner.

Chez les personnes fragiles, comme les personnes âgées ou atteintes de certaines maladies chroniques, la grippe peut se compliquer de troubles respiratoires. Parce que la vaccination est le seul moyen pour se protéger contre la grippe et éviter ce type d'aggravations, qui peuvent s'avérer mortelles, la Caisse primaire d'assurance maladie de la Gironde invite les personnes fra-

giles à se faire vacciner gratuitement avant le 31 janvier 2014.

Le vaccin est pris en charge à 100%* pour :

- les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- les femmes enceintes quel que soit le trimestre de grossesse ;
- les personnes atteintes de certaines affections ;
- les personnes obèses ;
- l'entourage familial des nourrissons de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque de grippe grave ;
- les personnes séjournant dans un établissement de soins ainsi que dans un établissement médico-social d'hébergement quel que soit l'âge ;
- certains professionnels de santé.

*L'injection du vaccin est prise en charge selon les tarifs habituels de remboursement de l'assurance maladie.

Gironde : un taux de participation en baisse

51% : c'est le taux de participation à la dernière campagne contre la grippe saisonnière de 2012, contre 55% en 2011.

**Pour en savoir plus
 rendez-vous sur ameli-sante.fr
 ou contactez le 3646**

TAXI PRIM



06 50 86 90 10

TOUS TRANSPORTS - TOUTES DISTANCES
 TRANSPORT PERSONNALISÉ DE MALADES ASSIS
 CONVENTION SÉCURITÉ SOCIALE

Le seul taxi conventionné sur Mios !

06.50.86.90.10

Commune de stationnement 33380 **MIOS**

Maths-Français-Anglais-HG tous niveaux.
 Ateliers d'anglais dès 3 ans.
 Anglais adultes collectifs/individuels.
 Formation professionnelle agréée DIF

L'After School



BASSIN D'ARCACHON
 06 60 27 92 92
www.lafterschool.fr

SOMMAIRE

| | |
|---------------------------|------|
| AGENDA..... | P.4 |
| EN BREF..... | P.5 |
| SOLIDARITÉ..... | P.6 |
| CULTURE..... | P.7 |
| ENFANCE JEUNESSE..... | P.8 |
| VIE SCOLAIRE..... | P.11 |
| SPORT & VIE ASSOCIATIVE.. | P.11 |
| COMITÉ DE JUMELAGE.. | P.14 |
| DOSSIER..... | P.15 |
| TRAVAUX..... | P.16 |
| ARCHIVES..... | P.19 |

Durant la période électorale, la municipalité a décidé de poursuivre la publication du bulletin municipal *Mios Infos*. Toutefois, en vertu du respect des articles 52-1 et 8 du code électoral, l'édito de Monsieur le Maire, ainsi que les tribunes allouées aux groupes minoritaires ne seront pas présents dans les éditions *Hiver 2013* et *Printemps 2014*. Merci de votre compréhension.

INTERCOMMUNALITÉ



Lors de sa réunion du 8 octobre courant, le conseil communautaire de la COBAN a examiné divers points à l'ordre du jour dont :



- **L'aménagement d'un parking de covoiturage de 65 places à Mios**

Le projet de ce parking, adopté par le conseil municipal de Mios

du 31 juillet 2013 et soumis à la COBAN, sera implanté en bordure de la RD5 au droit du giratoire du *parc d'activités Mios Entreprises* entre Marcheprime et Le Barp à proximité de l'échangeur avec l'A63. Une convention fixant les modalités d'exécution et la prise en charge des travaux a été passée entre le Conseil général, la COBAN et la commune de Mios. Le financement des travaux sera assuré à 50% par le Conseil général et 50% par la COBAN.

Par ailleurs, lors de l'examen de ce dossier, il a été précisé que les prochains travaux d'aménagement d'un parking de covoiturage concerneront le parc de stationnement situé aux abords de l'échangeur de Mios en direction de Biganos le long de la RD3.

- **Le pôle d'échanges intermodaux autour de la gare de Facture-Biganos**

Pour organiser et sécuriser le stationnement et la circulation autour de la gare de Facture-Biganos en donnant priorité aux modes de déplacement doux, des travaux de modernisation du bâtiment

voyageurs vont débuter en mars 2014 jusqu'au mois de juin 2015.

De plus, pour faciliter l'accès de la population au moyen de transport collectif ferroviaire, par délibération du 15 juillet 2013, une convention a été passée entre la COBAS et la COBAN destinée à régulariser la desserte de la gare de Biganos par la ligne 5 du réseau Baïa. Les habitants du Nord Bassin accéderont ainsi au dispositif de transport en commun du Sud Bassin.

Parallèlement, avec le concours du Conseil général et sous la responsabilité du service *TransGironde Proximité*, depuis le mois de septembre, un transport à la demande a été mis en place pour compléter ce dispositif (cf.p.5 Mios Infos / automne 2013).

L'adoption de ces dossiers importants confirme la volonté de la COBAN de coopérer à la résolution de la problématique des déplacements, identifiée comme une priorité pour faciliter l'accès de tous aux échanges.



AGENDA

NOVEMBRE

VENDREDI 29 NOVEMBRE

Bouvard avait raison...

One man show de Stéphane Lartigue
Salle des fêtes de Mios
20h30 (cf. p.6)

DÉCEMBRE

DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE

Troc'Livres

Salle des fêtes de Mios (cf. p.7)

6 & 7 DÉCEMBRE

Téléthon 2013

Salle des fêtes de Mios
(programme complet p.7)

MERCREDI 11 DÉCEMBRE

Marché de Noël

Salle des fêtes de Mios
10h00 - 20h00
organisé par L'Élan Miossais,

MERCREDI 18 DÉCEMBRE

Spectacle de Noël

*Pourquoi le moustique
bourdonne à nos oreilles ?*

Salle des fêtes de Mios
15h00 (cf. p.7)
suivi d'un goûter offert
par la municipalité

SAMEDI 21 DÉCEMBRE

Conte de Noël

Église de Mios (cf. p.13)
interprété par Lous Cansous

MARDI 31 DÉCEMBRE

Réveillon de la Saint Sylvestre

Salle des fêtes de Mios
20h00 (cf. p.13)
organisé par L'Élan Miossais

JANVIER

MARDI 14 JANVIER

Cérémonie des vœux à la population

Salle des fêtes de Mios
18h30
Monsieur Cazis, Maire de Mios,
et les membres du conseil municipal
vous accueilleront pour vous présenter
leurs vœux pour 2014.

SAMEDI 25 JANVIER

Cérémonie des vœux du comité de jumelage

Salle des fêtes de Mios

FÉVRIER

SAMEDI 22 FÉVRIER

Tralal'Eyre

Concert gourmand
Salle des fêtes de Mios
20h00 (cf. p.7)



Reconduction de mise à disposition du minibus

Pour les besoins de la commune et de ses nombreuses associations, la municipalité, avec l'aide de la société *France Infocom*, vient de renouveler le contrat d'utilisation d'un minibus. Financé par les encarts publicitaires d'une vingtaine d'annonceurs artisans et commerçants miossais ou intervenant sur Mios, il devient à nouveau pour 2 ans l'ambassadeur de leur label, logo ou activité.

Le 28 octobre 2013, au cours d'un vin d'honneur, Monsieur le maire, François Cazis, a remercié chaleureusement les annonceurs qui contribuent directement à faciliter la vie associative : *SNC Laval Renaud, Agence Jaeger Axa, Piscines Sougnoud Frédéric, SARL Geneste S.B.T.P., Fleur à Fleur, Bio Ty Lili, Bagat Bruno Traiteur, SARL Prive, Mflore, Garage Delphin Garcia, Foie gras du Bassin, Diagnostic et conseil du Bassin d'Arcachon, Emma Lajoinie Artisan, Janvrin Jean-François, ISO Bassin, Sporteck SARL, Boiennes Automobiles, Arcadom EURL, Ets Fort, Garage J.G. Digneau, Campos Bâtiment, Studio Map*. Il a tenu à leur rappeler l'utilité incontournable de ce minibus sur la commune.

A titre gratuit, le minibus est à la disposition des associations qui le souhaitent, sous réserve de certaines conditions. Le permis B suffit pour le conduire. La réservation se fait à l'accueil de la mairie de Mios bourg.



Hommage à Pierre Lavaud

C'est avec énormément de plaisir que nous avons reçu en mairie, le 30 octobre, Pierre Lavaud, bénévole reconnu au sein de notre collectivité pour sa contribution au service des archives. En effet, depuis 2008, il n'a eu de cesse de numériser les archives les plus précieuses : l'état-civil, les registres des arrêtés du maire et les registres des délibérations.

Chaque mardi et jeudi, M. Lavaud était présent dans nos murs avec son matériel photographique et son logiciel pour effectuer ses prises de vues. A son domicile, il retouchait et indexait les photos, mais aussi il élaborait des outils de recherche. Ces outils sont d'ailleurs maintenant fort appréciés des lecteurs d'archives notamment des généalogistes.

Son travail long et fastidieux méritait largement cette réception et la remise de la médaille d'honneur de la ville. Dans l'ordre chronologique, entre 2008 et 2010, Pierre a d'abord numérisé les registres d'état-civil de 1734 à 2003. En 2012, ce fut le tour des registres des arrêtés du maire allant de 1881 à 2011. Enfin, 2013 a été consacré à la numérisation des registres de délibérations avec, à ce jour, 9 volumes terminés.

A ceci s'ajoute l'aide qu'il a pu ponctuellement apporter à l'archiviste dans l'élaboration d'outils de recherche pour les permis de construire ou les arrêtés d'alignement, par exemple. Mme Brouard ne le remerciera jamais assez pour ce travail qui facilite concrètement ses recherches et celles des usagers. Notons que Christelle Castandet, chargée de l'état-civil, n'a de cesse de le remercier pour les mêmes raisons : l'outil créé par Pierre lui permet en quelques clics d'adresser un acte tout en préservant les registres. Précisons que le travail de Pierre a été officialisé par une convention de bénévolat avec la municipalité, début 2010, rendant ainsi légitime sa présence au sein de la mairie.

N'oublions pas, en 2010, sa contribution à la sauvegarde du patrimoine scolaire auprès de l'archiviste dans la collecte d'archives scolaires anciennes et en péril dans deux de nos écoles. Enfin, la reconnaissance de son travail dépasse les limites de notre territoire. Les amateurs de généalogie ne cessent d'exprimer leur satisfaction auprès de l'archiviste et regrettent de ne pas trouver les mêmes outils dans les autres communes. Notre ville en est évidemment très fière. Sur le Nord Bassin, Mios est une commune pilote en matière d'archivage ; M. Lavaud y est pour beaucoup.



Repas des aînés

Le repas des aînés se déroulera à la salle des fêtes le samedi 14 décembre 2013. Pensez à vous faire inscrire rapidement si ce n'est déjà fait : le nombre de places est limité ! Quant aux habitants de Mios qui ont fêté ou fêteront leurs 50 et 60 ans de mariage en 2013, ils doivent se faire connaître auprès du CCAS. C'est avec plaisir que le repas leur sera offert !

Contact
☎ 05.57.17.10.47



Colis de Noël

La distribution des colis de Noël offerts à nos aînés de 80 ans et plus aura lieu, cette année, le mercredi 18 décembre 2013 à partir de 14 heures. Notez bien cette date pour être présents lors du passage de nos équipes.



Marché de Noël

Le marché de Noël aura lieu le mercredi 11 décembre 2013 à partir de 10 heures. Comme d'habitude, de nombreux exposants vous attendent et une restauration est prévue pour le déjeuner. Ne l'oubliez pas !



Monique Mano

3^{ème} adjointe au maire

déléguée aux affaires sociales,
à la Mission locale

Retraite

À compter du mois de janvier 2014, les retraites complémentaires seront versées mensuellement au lieu de trimestriellement.

Cette réforme concerne les retraites complémentaires ARRCO et AGIRC ainsi que les pensions de réversion.

Attention les retraites versées annuellement ne sont pas concernées.

Le paiement se fera désormais en 12 mensualités, le premier jour de



chaque mois et vous n'avez aucune démarche personnelle à effectuer. Attention ! Si votre compte bancaire fait l'objet de prélèvements automatiques veillez à ce que le calendrier des prélèvements soit compatible avec les nouvelles dates de versements de vos retraites.



Info santé

L'agence régionale de santé d'Aquitaine et ses différents partenaires se sont engagés depuis 2011 dans une vaste campagne visant à informer les Aquitains sur les Accidents Vasculaires Cérébraux (A.V.C.) Cet accident touche en moyenne 20 personnes par jour en Aquitaine dont 8 garderont des séquelles irréversibles. La priorité : faire connaître les symptômes qui doivent alerter.

- ♦ difficultés à parler
- ♦ paralysie d'un bras
- ♦ faiblesse musculaire soudaine d'un côté du corps accompagnée ou non de troubles de l'équilibre, de la vision ou de maux de tête.

Le réflexe – Appeler le 15 - Chaque minute compte. Une intervention rapide permet de réduire de 30% le risque de séquelles et leur gravité.

Programme Téléthon proposé par l'association Solid'Eyre



Vendredi 29 novembre
Salle des fêtes de Mios
20h30 : "One man show"
de Stéphane Lartigue du
Petit Théâtre de Bouvard
En première partie :
le chœur d'hommes de
Louis Cansous
Entrée 10€ - bar à l'entracte.



Christophe Privat

7^{ème} adjoint au maire

délégué à la voirie,
aux comités de quartiers
et à la culture

« Pourquoi le moustique bourdonne à nos oreilles ? »



Mercredi 18 décembre
Salle des fêtes de Mios
15h00

Entrée gratuite



Spectacle de conte et chants africains, accompagné d'un musicien poli-instrumentiste.

Mais que trouve-t-on comme animal en Afrique ? Sous l'arbre totem, les animaux sortent desalebasses posées au sol et se suspendent aux branches de l'arbre, au son du balafon.

Ce conte, mettant en scène des animaux d'Afrique dessinés aux couleurs vives, est habillé de sonorités : grenouilles musicales, balafon, tama, djembé, chant et kora, sensoula. Les enfants sont invités à reproduire des bruitages d'animaux et leur gestuelle.

Les pieds de la conteuse frappent le sol, ses bras s'envolent comme des oiseaux, elle devient danseuse.

Et le père Noël, sait-il pourquoi le moustique bourdonne à nos oreilles ?

Un goûter, offert par la municipalité, sera proposé à la fin du spectacle.

Troc'Livres

Dimanche 1^{er} décembre
10h30-12h30 et 15h00-17h30
Salle des fêtes de Mios

Merci de déposer vos livres en mairie de Mios ou de Lacanau de Mios du 15 au 29 novembre.



Fort du succès remporté lors de la première édition, la municipalité vous propose une nouvelle soirée « Concert gourmand » permettant aux mélomanes et aux épicuriens d'enchâter leurs oreilles et de sublimer leurs papilles.

Accompagnée de Fabrice Camelio au piano et de Frédérique Jarry aux percussions, la chanteuse Ozali (Christel Courel) se produira sur des airs jazzy, allant de la bossa au swing.

Avant et après le concert ainsi qu'à l'entracte, des producteurs locaux vous proposeront de savourer huîtres et amuse-bouches sucrés ou salés tout en dégustant un bon verre de vin.

Pensez à réserver cette date sur votre agenda car nul doute que le charme de la voix de Christel Courel vous envoûtera.



Tralal'Eyre

Samedi 22 février
Salle des fêtes de Mios
Concert à 20h30

(ouverture des portes dès 20h00)

Entrée concert : 5 €,
gratuit jusqu'à 14 ans

2013

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR



Dimanche 1^{er} décembre
Salle des fêtes
de Lacanau de Mios
14h00 : **Loto « enfants »**
Ouverture des portes à 13h15
Nombreux lots – buvette – crêpes

18h00 : **"Dictée, comme à l'école du siècle dernier"**
pour les adultes et les adolescents
Participation 3,00€ (un stylo Téléthon offert)
Récompense pour les gagnants

Vendredi 6 décembre
Salle des fêtes de Mios
20h30 : **Grand loto « adultes »**
Ouverture des portes à 19h30
Nombreux lots – buvette – crêpes



Samedi 7 décembre
Salle des fêtes de Mios
21h00 : **dîner dansant**
animé par l'association *MT*
Danses, avec Claire & Guillaume
(Rock, salsa, danses de salon)
Repas adulte : 20€
Repas enfant : 8€
Places limitées :
inscriptions avant le 30 novembre

Réservation
06.07.67.00.61
contact@solideyre.fr



La Tanière des Loulous

Qu'est-ce qu'une MAM ? La Maison d'Assistants Maternels est un concept d'accueil innovant où jusqu'à quatre assistants maternels peuvent travailler ensemble dans un lieu réservé à l'accueil des enfants, hors de leur domicile personnel.

Elle constitue un accueil collectif d'enfants, différent d'un établissement d'accueil d'enfants de moins de six ans, dans la mesure où les assistants maternels ne sont pas les salariés d'un gestionnaire.

La Tanière des Loulous a ouvert ses portes le 28 mai 2013 dès l'obtention de l'agrément du Conseil général. Grâce à ses horaires d'ouverture, 7h15 - 19h00, elle propose aux familles une offre d'accueil sur des amplitudes d'horaires larges. Elle participe ainsi à la diversification des modes d'accueil mis en place dans les multi-accueils, crèches d'entreprises, micro-crèches...

Sandrine, Micheline et Catherine sont des assistantes maternelles confirmées depuis plusieurs années. Titulaires d'un agrément délivré par le président du Conseil général après avis des services de la Protection Maternelle et Infantile, elles accompagnent des enfants de 3 mois à 3 ans (ou plus âgés) vers la socialisation pour un passage plus souple du milieu familial vers la collectivité.

Elles conservent le même statut professionnel de salariées des parents qui les emploient, assujetties au respect de la réglementation du Code du Travail et à la convention collective nationale de travail des assistants maternels du particulier employeur.

Actuellement aucune place n'est disponible à *La Tanière des Loulous*. Plusieurs se libéreront en septembre 2014.

Adresse

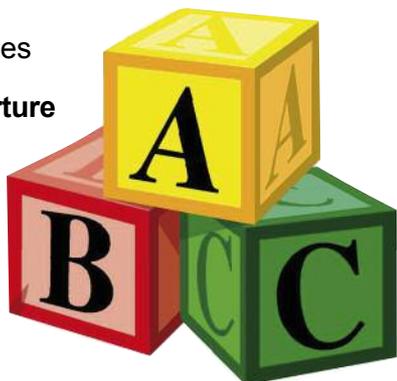
9 bis chemin des
Arribauts

Horaires d'ouverture

7h15 - 19h00

Contact MAM

☎ 09.67.08.73.50



Marie-Danielle Migayron

1^{ère} adjointe au maire

déléguée à la jeunesse,
la petite enfance
et la communication



Accueils de loisirs et vacances de fin d'année

Les accueils de loisirs seront ouverts le lundi et le mardi 23 et 24 décembre ainsi que le jeudi et vendredi 2 et 3 janvier.

Les ALSH seront fermés du 25 décembre au 1^{er} janvier.

Contact
Service jeunesse
Chemin de l'Abreuvoir
☎ 05.57.17.07.92

Formation BAFA

Les Points Information Jeunesse du Bassin d'Arcachon (PIJ) ont à nouveau organisé une session du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur Approfondissement avec la Fédération Léo Lagrange du 26 au 30 octobre derniers, avec un tarif attractif négocié à 280 €.

Cette formation, organisée sur Andernos a, une fois de plus, remporté un vif succès auprès de 20 stagiaires.

Ces nouveaux diplômés vont pouvoir ainsi prétendre à des emplois dans le secteur de la petite enfance : nous leur souhaitons une pleine réussite.

Notez qu'un Bafa Base est déjà programmé sur Marcheprime pour les prochaines vacances de février. Les places sont limitées : renseignez-vous auprès du PIJ de Mios.

Contact
☎ 05.56.26.63.30

Forum Jobs d'été

Notez dès à présent sur vos agendas la date du prochain Forum jobs d'été qui aura lieu à la Maison des Associations de Biganos, le samedi 15 mars 2014 de 10h00 à 17h00.

Les animateurs des PIJ de Biganos, Marcheprime, Mios et Salles seront heureux de vous accueillir. Ils vous guideront dans la recherche d'un emploi pour l'été prochain.

Espace emploi



La ville de Mios n'est pas épargnée par le chômage. Fin juin 2013, *Pôle emploi Aquitaine* recensait 580 demandeurs d'emploi sur la commune répartis de la façon suivante :

- 253 hommes soit 43,6%
- 327 femmes soit 56,4%

Depuis 2009, une convention de coopération, que nous allons prochainement renouveler avec le directeur de *Pôle emploi* de La Teste, détermine les modalités de collaboration entre *Pôle emploi* et la ville de Mios afin de prolonger le service rendu aux personnes en recherche d'emploi et aux entrepreneurs recruteurs.

Actions de Pôle emploi en direction des usagers

Les demandeurs d'emploi domiciliés sur la commune peuvent bénéficier à l'*Espace emploi* situé dans

le local partagé avec le *Point Information Jeunesse* et la *Mission locale* :

- d'une information sur les offres d'emploi recueillies par *Pôle emploi* et consultables gratuitement sur Internet ;
- de données régulières sur les offres du travail local ;
- de la consultation sur le site www.pole-emploi.fr ;
- d'une information sur les aides à la recherche d'emploi, sur les prestations de *Pôle emploi* et sur les services des partenaires disponibles dans le canton ;
- d'une mise à disposition des brochures et notices éditées et mises à jour à l'intention des demandeurs d'emploi ;
- de conseils sur la recherche d'emploi et, si besoin, de contacts réguliers pour les accompagner dans leurs démarches de recherche de contrat de travail ;
- d'ateliers de recherche d'emploi délocalisés sur demande.

Actions en direction des entrepreneurs recruteurs

- *Pôle emploi* s'engage aussi à répondre aux entreprises orientées par la ville de Mios via la ligne directe *Entreprise Pôle Emploi* à La Teste : ☎ 05.57.52.70.52

La ville de Mios s'engage à :

- maintenir le service emploi et insertion en mettant à la disposition du public concerné un *Espace emploi* animé par un agent territorial compétent formé et informé régulièrement par *Pôle emploi* ;
- recevoir les demandeurs inscrits ou non inscrits ;
- mettre à leur disposition des outils de recherche et la documentation *Pôle emploi* ;

- les aider à postuler sur les offres d'emploi, à réaliser un CV, une lettre de motivation ;
- informer les demandeurs sur les dispositifs et mesures spécifiques *Pôle emploi* ;
- informer les entreprises sur les aides et mesures via le site www.pole-emploi.fr ;
- informer les demandeurs sur les prestations et services de *Pôle emploi* ;
- communiquer après validation de l'information *Pôle emploi* via le panneau électronique de la ville, le site Internet et le bulletin municipal.

Dans l'exercice de ses activités, la commune de Mios prend toutes les dispositions utiles pour garantir les droits des demandeurs d'emploi et des entreprises auxquels elle s'adresse ou qui ont recours à ses services, notamment dans les domaines de l'égalité de traitement, de l'interdiction des discriminations, de la confidentialité et de la protection de la vie privée. A cet effet, au sein de l'*Espace emploi*, un bureau permet à l'animatrice de recevoir sur RV et en toute confidentialité les demandeurs d'emploi.

Cette coopération étroite entre la ville de Mios et Pôle emploi permet d'accélérer l'insertion de tous les demandeurs d'emploi de la commune, particulièrement les jeunes et les demandeurs d'emploi de longue durée.

Horaires d'ouverture de l'Espace emploi

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
13h30 – 17h30

☎ 05.56.26.63.30

[pjmios@wanadoo.fr](mailto:pij.mios@wanadoo.fr)

www.info-jeune.net

Tableau du volume mensuel, du poids et de l'évolution annuelle des demandeurs d'emploi par tranche d'âge fin juin 2013 à Mios et en Gironde

| | Mios | | | Gironde | | |
|---------|----------------|-------|--------------------|----------------|-------|--------------------|
| | Volume mensuel | Poids | Evolution annuelle | Volume mensuel | Poids | Evolution annuelle |
| Jeunes | 100 | 17,2% | + 29,9% | 16 842 | 14,6% | + 7,3% |
| Adultes | 367 | 63,3% | + 21,9% | 75 896 | 65,9% | + 8,2% |
| Seniors | 113 | 19,5% | + 22,8% | 22 488 | 16,5% | + 14% |
| Total | 580 | 100% | + 23,4% | 115 226 | 100% | + 9,1% |

2^{ème} édition de la Fête de la petite enfance

Après le succès remporté en 2012, les 29, 30 et 31 octobre derniers, la ville de Mios a organisé à nouveau sa fête des tout petits dans le cadre de la semaine « Au cœur de la petite enfance ». Cette manifestation, inscrite dans un projet intercommunal (Audenge, Biganos, Lanton, Marcheprime et Mios), proposait gratuitement aux enfants de 0 à 5 ans des ateliers d'éveil et de motricité.

Durant ces 3 jours, la salle des fêtes du bourg a accueilli plus de 300 enfants.

En partenariat avec le Réseau Girardin de la Petite Enfance et les professionnels du multi accueil, *L'île aux enfants*, du service jeunesse et du centre social, *Le Roseau*, ces tout jeunes Miossais ont pu participer aux activités multiples et parcourir l'exposition sur la forêt.

Une ludothèque géante animée par Sandrine Laboucherie a clôturé ces trois jours de fête partagés par les enfants accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle.

Au cours du vin d'honneur, *La Palette Miossaise*, le club hippique de Mios et les agents territoriaux ont été vivement remerciés pour leur participation.

A l'année prochaine !



Accueils de loisirs Vacances de la Toussaint

Un programme varié et dépaysant

Au cours des vacances de la Toussaint, les animatrices des ALSH ont organisé des sorties culturelles et ludiques pour les enfants fréquentant les Accueils de Loisirs Sans Hébergement primaires et maternels :

- ✿ le *Futuroscope* de Poitiers pour les 10/13 ans ;
- ✿ l'aquarium de la Rochelle pour les 7/10 ans ;
- ✿ l'aquarium de Biarritz pour les 3/6 ans ;
- ✿ la Corderie Royale de Rochefort où les enfants ont pu découvrir l'Hermione et la fabrication des nœuds marins.

Durant trois jours, un stage de squash a également permis à 10 jeunes Miossais de découvrir la pratique de ce sport, encadrés par un professionnel du Nolet à Biganos. Ces sorties dépaysantes et enrichissantes ont réjoui unanimement tous les enfants. Un grand merci aux animatrices pour ce programme inoubliable !





Monique Lecoq
5^{ème} adjointe au maire
déléguée à la vie scolaire

Rentrée scolaire 2014-2015



Les pré-inscriptions scolaires concernant notamment les enfants nés en 2011 ont lieu depuis le 4 novembre à la mairie de Mios et à la mairie de Lacanau de Mios, aux heures d'ouverture habituelles.



Michèle Belliard
Conseillère municipale
déléguée au sport
& à la vie associative

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

2 premières
séances gratuites



Partie à la bande au *Billard Club Miossais*



Une première journée de compétition dite Partie à la bande s'est déroulée dans notre ville les 20 et 21 septembre derniers. Cette rencontre a regroupé une vingtaine de compétiteurs. Les nouvelles règles mises en place par la ligue d'Aquitaine en début de saison, notamment la règle de l'auto arbitrage, ont été suivies par l'ensemble des participants.

Il faut remarquer et féliciter les joueurs qui n'ont pas hésité à se proposer pour arbitrer des matchs. Ceci montre bien que pour certains, le billard est une

passion qui va au-delà du seul fait de jouer.

Ce ranking s'est terminé dimanche après-midi par la finale opposant Georges Dépreto (Marmande) à Thierry Delahaye (Gradignan). Thierry Delahaye a remporté cette finale par 40 points contre 31.

La meilleure série fut celle de Jean-Michel Bonnet (Arcachon) avec 17 points consécutifs.

Le *Billard Club Miossais* donne rendez-vous aux spectateurs et aux compétiteurs, pour le 4^{ème} tour de la « Partie à la bande » les 7 et 8 décembre 2013 à la salle polyvalente.

Les personnes intéressées par ce sport peuvent venir le découvrir à la salle polyvalente entre 16 et 18 heures en semaine, du lundi au vendredi.

Nouveau cours « Ados »
(collégiens et lycéens)
Salle des fêtes
de Lacanau de Mios
Tous les mercredis
de 14h00 à 15h00

Cours « tendance »
Zumba, aéro-latino,
reggaeton etc

gymlacanau@yahoo.fr
06.50.64.71.08

Mios Culture Loisirs

L'association organise une exposition sur le thème « Les moulins de Mios » les 4, 5 et 6 avril 2014.

Appel est fait aux personnes ayant des documents anciens pour enrichir cette exposition.

Contact
Michel Hugue
05.56.26.67.90
michel.hugue@orange.fr

Le Brochet Boïen

En 2014, les cartes de pêche seront informatisées.

Connectez-vous sur www.carte-depeche.fr pour ouvrir un compte : inscrivez votre numéro d'identification et votre mot de passe. Dans tous les cas, suivez le menu.

Le paiement sécurisé se fait par CB. Conservez, indépendamment de votre carte, le talon à découper : il vous sera utile en cas de perte. L'impression peut se faire trois fois sans photo et dix fois avec photo.

Pour les personnes ne disposant pas d'accès Internet ou d'imprimante, trois possibilités :

- Gamm Vert de Biganos ;
- les grands magasins spécialisés dans la vente d'articles de pêche : exigez la carte du *Brochet Boïen* ;
- l'association du *Brochet Boïen* : permanence à la maison des

associations de Biganos, 10 rue George Clémenceau, les samedis 4 janvier, 1^{er} mars et 26 avril 2014.

Pour pratiquer la pêche sur le domaine public (Eyre/ports inclus) et le domaine privé (ruisseaux/étangs), une carte de pêche est obligatoire, comme indiqué dans le code de l'environnement. La garderie est assurée par l'association, la fédération, l'ONCFS, la gendarmerie, le cas échéant, la police municipale.

Assemblée générale

Vendredi 7 février 2014 à 18h00 salle du club de tennis, rue de la Verrerie à Biganos.

Pêche à la truite

Ouverture le 2^{ème} samedi de mars et fermeture le 15 septembre.

Pêche aux carnassiers, anguille, black-bass, brochet, perche, sandre

Ouverture le 1^{er} mai et fermeture le dernier dimanche de janvier, sauf pour l'anguille : fermeture le 15 septembre.

La remise à l'eau obligatoire pour la pêche aux carnassiers : depuis le déversement de repeuplement jusqu'au dimanche 26 janvier 2014 inclus. Succède ensuite la fermeture annuelle jusqu'au 30 avril 2014.

La pratique du no-kill, sur nos étangs régulièrement empoisonnés, a été proposée et approuvée à l'unanimité moins une abstention lors de l'assemblée générale du 3 février 2012.

- Fermeture totale 12 jours au maximum, selon la date du déversement.
- Remise à l'eau de toute espèce de carnassiers du déversement à la fermeture, fin janvier.
- Pêche à une canne, au leurre, un hameçon, ardillon écrasé.
- Poisson vif ou mort interdit en appât.

Contact

Jean Jack Montpellier

☎ 05.56.26.64.24

b.boien@orange.fr

<http://brochet.blog4ever.com>



Le club de foot Mios/Marcheprime

labellisé !



Label Qualité Ecole de Football
Fédération Française de Football

Le club de football de Mios est à l'honneur ce mois-ci. Déjà labellisé en 2009, la politique menée par le club de football des Landes Girondines semble porter ses fruits.

L'école de football vient d'obtenir pour la seconde fois et pour une durée de trois ans le label *Qualité foot*. Celui-ci vient de la récompenser pour la qualité de son enseignement (nombre d'éducateurs, formation, contenu des séances...), mais aussi pour la qualité de son accueil (infrastructures, matériel...). Dirigé par Mickael Andéol et secondé par de nombreux éducateurs et dirigeants, le club a pour objectif de transmettre aux jeunes joueurs les bases techniques du football, le plaisir de sa pratique et le respect des valeurs tels que le fair-

play, le respect des autres joueurs, des dirigeants, des arbitres, du club, du matériel...

Précisons que le but de ce label, décerné par la Fédération Française de Football, est de valoriser le travail des clubs répondant à des critères basés sur l'accueil, l'encadrement et l'éducation sportive.

Le club des Landes Girondines remercie donc les éducateurs et les dirigeants qui ont permis d'obtenir ce label, confirmant ainsi les efforts de la politique lancée par le club depuis quelques années. Le club souhaite particulièrement remercier Jean-Pierre Maysonnave et Gérard Dubos qui ont très largement contribué à l'obtention de ce label. Ces derniers, après plusieurs années de

bons et loyaux services, ont décidé de laisser la place à de nouveaux éducateurs. Le label sera remis le 27 novembre au club house du stade René Delest à Marcheprime.



L'association a jeté l'ancre à Mios et navigue sur le Sud Bassin avec plus de 80 adhérents autour de la guitare et du plaisir de jouer ensemble !

Sudguit'arT, ce sont des cours bien sûr, mais ce sont aussi et surtout, des ateliers d'expression musicale pour adultes et enfants, une fois par quinzaine.

Cours et animation
☎ 06.67.10.86.03



Retour en images sur le *Trophée Roses des Sables*



Voilà, nous sommes rentrées, nous l'avons fait ce rallye, jusqu'au bout du bout ! 6 000 km de routes, de pistes, de dunes, de poussière, de sable, de soleil et de pluie ! Avec des larmes, de la sueur, de la crainte, du doute parfois, mais aussi avec des fous rires, de beaux moments d'amitié et de solidarité !

Nous nous sommes étonnées de tant de ressources, de force. Nous nous sommes félicitées de cette volonté de nous surpasser. Nous avons puisé dans toutes nos réserves. Nous avons été présentes sur toutes les lignes de départ, nous avons franchi toutes les lignes d'arrivée... Nous sommes heureuses de ce pari réussi, de ces belles rencontres, de ces images extraordinaires gravées à jamais dans nos mémoires...

Merci à vous tous qui avez cru en nous ! Merci de vos encouragements ! A bientôt pour une fête de remerciements pendant laquelle nous partagerons nos meilleurs souvenirs !

Lous Cansouns

Une reprise sur les chapeaux de roue ! Depuis fin août, le groupe vocal a repris le chemin des répétitions. En effet, la fin de l'année s'annonce très chargée, tant pour le chœur mixte que pour le chœur des hommes.

Fort du succès rencontré par le conte de Noël (décembre 2011), celui-ci sera reconduit le 21 décembre 2013 en l'église de Mios. Etoffé de six nouveaux chants, il reprendra les chants de Noël d'autrefois (Il est né le divin enfant, Mon beau sapin, Le vieux chalet, ...), avec la participation du grand chœur, du petit chœur et d'une chorale d'enfants. Certains de ces chants seront accompagnés au piano, au violon et à la harpe.

Le chœur hommes, quant à lui, continue sur sa lancée. Depuis sa création en septembre 2012, il enchaîne concert sur concert : quatre en 3 semaines : le 16 novembre en l'église de Sanguinet (rencontre chorales), le 29 novembre à la salle des fêtes de Mios (Téléthon), le 6 décembre à La Teste de Buch (Téléthon) et enfin, le 8 décembre à Salles, à l'occasion des marchés de Noël.

Toutes ces activités reflètent la bonne santé du groupe vocal *Lous Cansouns*. De nouvelles recrues sont venues grossir nos rangs : actuellement, quarante-deux choristes constituent l'effectif du chœur mixte et le chœur des hommes compte une trentaine d'éléments.

Je rappelle à toutes les personnes intéressées par le chant choral qu'il n'est pas nécessaire de maîtriser le solfège pour chanter. Les répétitions du chœur mixte ont lieu tous les lundis soirs de 20h30 à 22h45 à la salle des fêtes de Mios ; quant au chœur des hommes, il répète tous les mercredis soirs de 20h30 à 22h30.

Contacts

Secrétariat : ☎ 05.56.82.61.38
Président : ☎ 05.56.03.68.28

AGENDA DES ASSOCIATIONS

L'Élan Miossais

Mardi

- 3 décembre
- 7 janvier
- 4 février

Salle des fêtes de Mios
Concours de belote

Mercredi 11 décembre
Marché de Noël

Vendredi 20 décembre
Salle des fêtes de Mios - 14h30
Goûter spécial Noël
avec loto

Mardi 31 décembre
Salle des fêtes de Mios - 20h30
Réveillon de la Saint Sylvestre

Jeudi 16 janvier
Salle des fêtes de Mios - 15h00
Assemblée générale du club

Dimanche 26 janvier
Salle des fêtes de Mios - 12h30
Repas spectacle animé par
l'orchestre *Pierre Sanders*

Mercredi 19 février
Salle des fêtes de Mios - 12h30
Repas costumé du club

Touts Amasse

Samedi 7 décembre
Goûter anniversaires du mois
de novembre - 14h00 au club

Mercredi 11 décembre
Sortie à Cagnotte - 14h00 au club

Mercredi 18 décembre
Loto - 14h00 au club

Samedi 21 décembre
Repas de Noël - 12h00 au club

Mercredi 31 décembre
Apéritif dinatoire - 18h00 au club

Mios Culture Loisirs

Samedi 1^{er} février
Salle de réunion - 16h30
Assemblée générale

Que s'est-il passé dernièrement ?

VDSV à Mios

Nos amis espagnols étaient là pour la première édition de *Festi'Mios* : 16 personnes de l'école de folklore et autant de visiteurs, dont Roberto, le maire, et Marisa, une conseillère...

La journée du samedi a été consacrée à une visite détaillée de la citadelle de Blaye.

Le vendredi et le samedi en soirée, les musiciens ont participé avec plaisir à l'animation du festival et se disent prêts à revenir.



Mios à VDSV

Fin août, une délégation miossaise s'est rendue à VDSV pour assister à la traditionnelle descente du Rio Deva en canoë (piraguas) et remettre des trophées.



Les participants ont visité une fabrique de fromages et le musée "Archivo de Indianos", ces espagnols émigrés aux Amériques et de retour au pays une fois fortune faite.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 27 septembre et a réélu le même bureau.

Nos activités

L'échange de décorations de Noël confectionnées par les enfants des deux communes se poursuit cette année encore.

Dans le cadre de l'ARVEJ, l'initiation à l'espagnol a lieu le mercredi après-midi.

De nouvelles inscriptions aux cours ont eu lieu, mais le niveau « conversation » aurait bien besoin de s'étoffer ; n'hésitez pas à venir faire un essai, le mardi de 17h30 à 19h00. Il n'y a pas d'examen d'admission !

Nous prévoyons

le samedi 25 janvier, une rencontre autour d'un buffet pour fêter la nouvelle année et les Rois.

Le samedi 15 mars, à midi, un repas dansant, avec l'orchestre *Pierre Sanders* et son ténor, et un menu de choix.

Des Miossais à VDSV

Les membres adhérents qui ont participé à un ou plusieurs voyages connaissent VDSV et ses alentours. Mais il existe aussi des Miossais qui ont fait le déplacement. N'hésitez pas à les imiter. Ils témoignent :

Un adolescent et ses parents

« Installés dans une résidence récente du centre d'Unquera, ville active et accueillante, à mi-chemin entre la mer et la montagne, où sont proposées de nombreuses activités de sports et de plein air, nous avons apprécié le littoral très découpé avec de magnifiques plages, les petits villages montagnards et l'ascension des Pics d'Europe, de même que la grotte d'El Soplao.

Conseillés par notre hôte, membre de l'association de jumelage de VDSV, chaque jour nous avons sillonné la région en découvrant la cuisine typique à base de poissons, de crustacés et de viande.

Nous avons bien aimé les paysages variés et verdoyants, dans un rayon restreint, le calme relatif en pleine saison et le soleil très supportable. Nous y reviendrons avec plaisir. »

Un couple de Miossais

« Amateurs de randonnées en montagne, nous sommes partis cet été à la découverte du parc national des pics d'Europe, proche de VDSV. Ce massif offre aux mollets courageux des sommets de plus de 2000 m

d'altitude.

Nous avons logé à Potes, bourgade montagnarde pittoresque située à une trentaine de kilomètres de Val de San Vicente. De là, nous avons pu nous offrir des randonnées mémorables dans des sites magnifiques et très variés, certaines sportives avec des ascensions rocaïleuses et pentues, d'autres impressionnantes par la beauté des paysages cotoyés (celle du Rio Cares notamment).

Nous avons été enchantés par cette région qui propose une large palette de découvertes, qu'elles soient gastronomiques, culturelles, historiques, sportives, pas loin de Mios et avec des tarifs accessibles. C'est une facette de l'Espagne qui gagne à être connue ! »

Une famille miossaise

« Après avoir découvert Val de San Vicente pendant un week-end « sportif », organisé par Mios Vélo Club et grâce à l'aide précieuse du Comité de Jumelage, nous avons eu le souhait de revenir en famille pour mieux découvrir ces petits villages, ce territoire rural, vallonné et ces incroyables plages.

Suite à ce premier week-end, nous y sommes retournés deux fois. Une première pendant les vacances d'avril et la deuxième, au cours de cet été.

Tout d'abord, il est nécessaire de préciser l'accueil très convivial rencontré. Les activités sont multiples sur le territoire de Val de San Vicente, comme à proximité. Nous qui aimons la randonnée, nous avons pu varier nos parcours : bord de mer, sentier le long du Rio Nansa, montagne... Superbe !

En fin d'après-midi, nous conseillons un arrêt sur la place d'un village pour déguster quelques tapas, en sachant que les enfants jouent dans des espaces de jeux sécurisés.

Toute la famille est très motivée pour revenir passer une semaine l'été prochain.

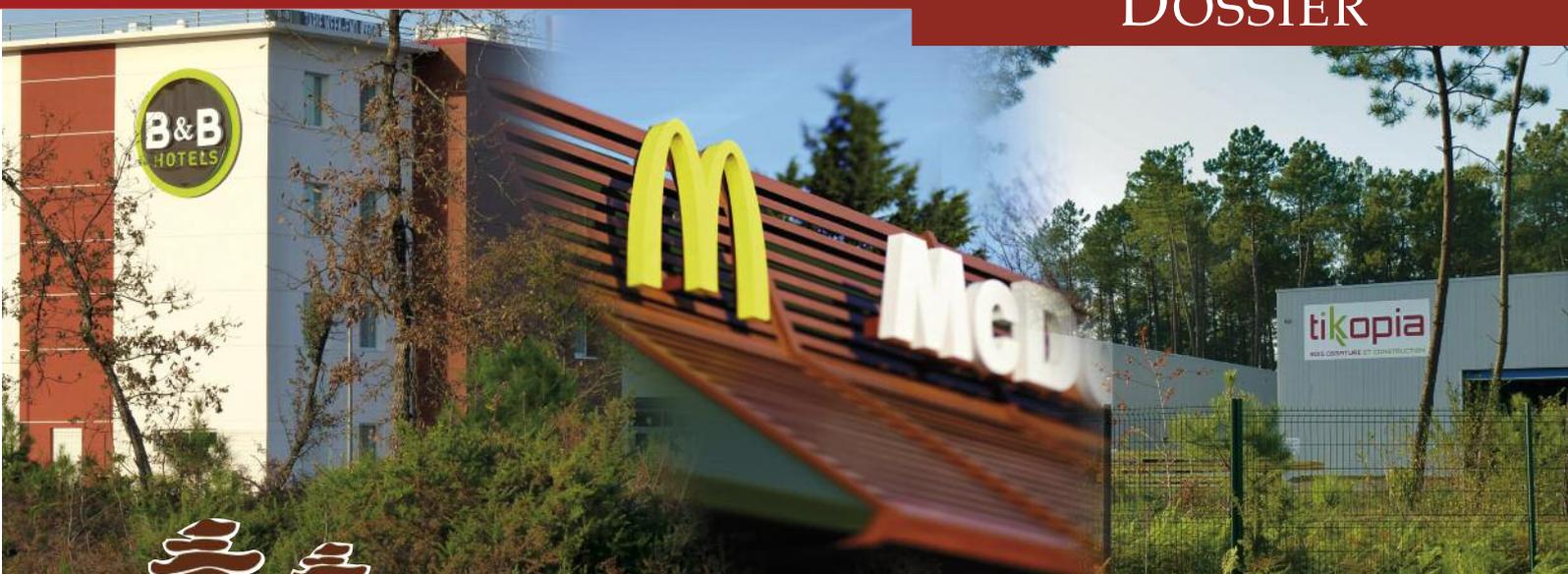
Nous tenons à remercier très vivement le Comité de Jumelage pour tous les conseils donnés. »

Pour mieux connaître Val de San Vicente : www.aytovaldesanvicente.#8C4E55

Pour tout savoir sur le CJM www.ville-mios.fr/webloc

Contact :

Magnolia Caballé, présidente
☎ 05.56.26.68.63



Parc d'Activités Mios Entreprises

Le 28 août 2013, nous avons eu le plaisir d'inaugurer à 19 heures le restaurant *Mac Donald's* dans notre ville.

Cet événement, organisé sur le site de la première tranche du Parc d'Activités Economiques, en présence notamment de Monsieur Garo Adjemian, gérant de la chaîne *Mac Donald's* sur le Bassin d'Arcachon et de Monsieur le Sous-Préfet, illustre la poursuite des

actions conduites au niveau du tissu socio-économique local. De l'avis unanime des personnalités présentes lors de l'inauguration, il s'agit là d'une très belle réalisation, conçue sur un lot de 6262 m², à proximité de l'*Hôtel B&B*, dans un espace dédié au pôle hôtelier et de restauration.

Ce nouveau restaurant constitue la 23^{ème} entreprise de la zone d'aménagement concerté industrielle de Mios.

Dans le contexte de crise économique, pour ne pas dire de récession, qui secoue l'hexagone, il est particulièrement réconfortant de saluer l'initiative prise par de jeunes entrepreneurs qui osent investir ! Inaugurée le 17 mars 2005 en présence de Christian Jacob, ancien ministre chargé des petites et moyennes entreprises, cette ZAC a un effet de synergie, qui implique que l'entreprise attire l'entreprise, et son emplacement, idéalement situé le long de l'A63 et à proximité du Laser Mégajoule, favorise son expansion.

Le Parc d'Activités accueille aujourd'hui 23 entreprises :

| ENTREPRISES | ACTIVITES | EFFECTIFS | |
|-------------------------|--|------------|-------------------|
| | | TOTAUX | EMPLOYES MIOSSAIS |
| HOTEL B&B | Hôtellerie | 2 | 2 |
| PROCONCEPT | Signalétique | 6 | 2 |
| LTB AQUITAINE | Travaux de peinture et vitrerie | 23 | 3 |
| VLM AQUITAINE GRANITS : | | | |
| . VLM AQUITAINE GRANITS | Production de plans de travail en granit | 5 | 2 |
| . VLB Système | Instruments de mesure haute précision | 1 | 0 |
| KIPOPLUIE | Solutions de récupération eaux pluviales | 11 | 0 |
| CHAUSSON MATÉRIAUX | Distribution matériaux de construction | 5 | 0 |
| C.E.R.T. | Matériel de traitement des eaux | 8 | 2 |
| B.C.O. | Fabrication de béton | 3 | 0 |
| TIKOPIA | Bois ossature et construction | 22 | 1 |
| ATUA CORES | Fabrication de planches de surf | 4 | 0 |
| TECHNISOL | Fabrication de chapes liquides | 4 | 0 |
| FIVES NORDON | Tuyauterie haute technicité | 45 | 3 |
| Mc DONALD'S | Restauration rapide | 45 | 15 |
| BPA | Blanchisserie professionnelle aquitaine | 40 | 10 |
| VIVRE EN BOIS | Industriel de la filière bois | 9 | 0 |
| COFELY INEO | Electricité | 6 | 0 |
| COFELY MAXIMA | Génie climatique | 15 | 0 |
| COFIEM | Vente matériel électronique | 6 | 1 |
| PLASTINOVA / BRENEZ | Pièces d'hélicoptères | 2 | 1 |
| SEGEM SERVICE | Machines industrie bois | 4 | 1 |
| MEISON | Construction bâtiments bois | 8 | 0 |
| TOTAL | | 274 | 43 |

La mairie poursuit ses transactions avec des investisseurs et a délivré au cours de l'été un permis de construire relatif à la construction prochaine d'une résidence hôtelière classée, de 152 cham-

bres, avec services et salles de petits déjeuners. Par ailleurs, un compromis de vente vient d'être signé avec la société *Kipoplui* pour l'édification d'une usine sur un terrain de 10 000 m² dans l'extension de la ZAC.

Tout est mis en œuvre à cet effet, et on peut se féliciter des retombées favorables du Parc d'Activités Economiques, tout particulièrement sur l'emploi.

Bâtiments

Salle des fêtes de Mios



Des travaux ont été réalisés dans la salle des fêtes de Mios. La remise à niveau du sol par la pose d'un carrelage avec parquet intégré permet la circulation des personnes à mobilité réduite. Un rafraîchissement des murs est en cours. Les travaux se poursuivront avec la préparation d'un programme de mise en conformité en 2014. Ce programme comprendra la réfection du plafond ainsi que le remplacement et l'agrandissement de la façade nord. La mise en conformité des sanitaires, l'éclairage et la sonorisation seront revus.

Club des aînés

Ont été réalisés :

- ◆ à l'extérieur, la réfection de la couverture et des bandeaux et les peintures.

L'aménagement des trottoirs, des abords et des rampes d'accessibilité sera réalisé avant la fin de l'année.

- ◆ A l'intérieur : l'agrandissement de la salle principale, la création d'un bureau et d'un WC pour handicapés, la peinture intérieure complète.

Les clés ont été rendues aux utilisateurs dès la fin du chantier.



Jean-Patrick Descoubes

4^{ème} adjoint

délégué aux bâtiments

Salle de classe et de motricité à l'école Ramonet de Lacanau de Mios



Les travaux sont terminés. Les élèves ont pris possession de la salle de classe dès la rentrée de septembre. Ravis de la réalisation de cet équipement fonctionnel, clair et insonorisé, ils ne sont pas dérangés par les activités de la salle de motricité voisine. Celle-ci, d'une surface de 90 m², permet une utilisation rationnelle pour des activités diverses en remplacement de la salle des fêtes inadaptée. Le bâtiment de type THPE (Très Hautes Performances Energétiques) permet d'aborder l'hiver sans crainte, subissant très peu de variations de température. Il sera une source d'économie d'énergie pour la commune. La construction d'une clôture rigide et la pose de portails assurent une plus grande sécurité des enfants.

En matière de travaux, dans cette même école, un permis de construire est en cours d'instruction pour l'agrandissement du restaurant scolaire et la création d'un préau couvert de 70 m² environ. Les effectifs étant à la hausse, nous prévoyons déjà une classe libre pour accueillir les enfants à la rentrée 2014.

Chalets/logements d'urgence Emmaüs



La réalisation de deux logements d'urgence décidés par la municipalité et le Conseil général en partenariat avec l'atelier protégé d'Emmaüs est terminée. Les extérieurs, raccordement, terrassement et réseaux ont été réalisés par notre personnel municipal. Le mobilier intérieur mis en place par l'équipe du CCAS permet un accueil de qualité pour des familles en grande difficulté. La réception récente des travaux a permis au Conseil général de juger de l'excellent travail réalisé par tous.

Nouvelles des dossiers en cours

◆ La consultation des entreprises qui réaliseront la future halle couverte de Mios comprenant l'office du tourisme, est achevée. L'ouverture de chantier pourrait intervenir début décembre.

◆ La consultation pour le choix de l'architecte et du maître d'œuvre

concernant la construction de la salle de sport associée au futur collège est lancée. Nous vous informerons, dès que possible, du maître d'œuvre retenu par la municipalité.

◆ La salle polyvalente de l'école de Lillet est entrée dans la phase

des équipements intérieurs. Suivront les aménagements extérieurs. Le chantier suit son cours, cette réalisation tant attendue permettra à l'équipe pédagogique de bénéficier d'une salle pour les activités scolaires et périscolaires.



Christophe Privat

7^{ème} adjoint au maire

délégué à la voirie,
aux comités de quartiers
et à la culture

Les travaux de voirie se poursuivent au sein de notre commune.

Les rues de Peyot et de Vivey ont ainsi fait l'objet d'une réfection partielle, la rue de Hardit, quant à elle, a été totalement refaite.



Chemin du Hardits

Concernant les autres aménagements du bourg de Mios, notamment les voies douces, à savoir les espaces piétonniers et les voies cyclables, nous nous appuyons sur un schéma cohérent. Si les réalisations semblent morcelées pour l'instant, elle s'inscrivent dans une logique



Rue de l'Avenir

d'ensemble. Le but recherché est, entre autres, de rendre toutes les écoles miossaises accessibles par voie cyclable. Pour y parvenir, l'accès direct à l'école des *Ecureuils* a d'ailleurs été déjà réalisé au niveau de la rue de l'Avenir. Ces travaux ont été effectués en totalité par le personnel municipal.

Alors que sur l'avenue de la Libération, l'aménagement des accotements se poursuit, sur celle du Val de l'Eyre, la réalisation des trottoirs s'est achevée.

Concernant la campagne de curage et d'entretien des fossés, conscient des zones où l'inter-

Voirie



vention s'avère indispensable, les opérations se poursuivent en respectant le calendrier prévu.

Nous souhaitons attirer l'attention sur le fait qu'une grande partie des travaux dans le domaine de la préparation a été pris en charge efficacement par notre personnel du service voirie.



Avenue du Val de l'Eyre

Sécurité

Radars pédagogiques

Sous peu, trois radars pédagogiques vont être installés sur notre commune. Ils seront situés aux endroits suivants :

- en entrée d'agglomération en venant de Sanguinet ;
- sur l'axe Biganos/Salles en entrée d'agglomération ;
- sur l'axe Salles/Biganos à l'entrée de Lillet.

Ces radars, placés à des endroits à risque, vont permettre d'élaborer des statistiques sur le flux des voitures et leur vitesse. Ces données seront ensuite exploitées par notre service de

police municipale. Elles serviront par la suite à appuyer des dossiers de demande d'aménagement auprès du département afin d'établir les projets de sécurisation ultérieurs de ces zones.

Il est intéressant de noter que ces radars sont totalement autonomes au point de vue énergétique et qu'ils peuvent être déplacés selon les zones de besoin.



Jean-Jacques Durand

8^{ème} adjoint au maire

délégué à la sécurité



Vidéo protection



Depuis quelques années, des dégradations ont été constatées sur l'ensemble des bâtiments et édifices communaux, entraînant de nombreuses et coûteuses réparations.

De ce fait, la municipalité a décidé de déployer une surveillance par vidéo protection afin de diminuer ces risques.

Un diagnostic de sécurité vient d'être établi par le référent sécurité de la gendarmerie. Il précise l'implantation de caméras sur plusieurs sites du bourg et de Lacanau de Mios.

Cet équipement fait l'objet d'un marché réglementaire permettant ainsi d'échelonner le coût global.

La fin d'année 2013 verra le début de l'installation.





Les archives déménagent



Un évènement majeur marquera l'année 2013 dans le service des archives. En effet, à compter du 15 novembre, le service s'installe, rue Saint Martin, face à la bibliothèque municipale. Ce nouvel espace comporte une grande salle, un sas et des sanitaires. La salle permet d'accueillir non seulement le bureau de l'archiviste, les archives les plus précieuses et les plus communiquées, un coin documentation, mais surtout un espace réellement dédié aux lecteurs. Avis aux amateurs d'histoire locale ! Ils vont pouvoir consulter dans le calme les archives communales. Un poste informatique leur est réservé pour la consultation des archives numériques, tels que les registres d'état-civil, les arrêtés du maire ou les délibérations municipales. Quant aux archives moins fréquemment demandées et conservées en magasin, elles seront à proximité, dans un nouveau local en cours d'aménagement dont l'accès se fera par le bureau de l'archiviste.

Les horaires de consultation restent inchangés.

Du lundi au vendredi
de 14h30 à 17h00,
sur rendez-vous de préférence.

INFOS UTILES

Mairie

Accueil : ☎ 05.56.26.66.21
 CCAS : ☎ 05.57.17.10.47
 Urbanisme-voirie : ☎ 05.57.17.10.52
 État civil : ☎ 05.57.17.19.91
 Comptabilité : ☎ 05.57.17.10.48
 Police municipale : ☎ 05.57.17.10.50
 PIJ - Espace Emploi : ☎ 05.56.26.63.30
 Service Jeunesse : ☎ 05.57.17.07.92
 Communication : ☎ 05.57.17.19.90

Fax : 05.56.26.41.69

Fax mairie extension : 05.56.26.74.81

Email : mairie@villemios.fr

Site Internet : www.ville-mios.fr

Ouverture du lundi au vendredi :
8h30-12h00 et 13h30-17h00
Samedi matin : 9h00-12h00

(permanence état civil sauf en juillet et en août)

Mairie annexe de Lacanau de Mios

☎ 05.57.71.12.03

Fax : 05.57.71.80.92

Ouverture du lundi au vendredi :

9h00-12h00 et 13h30-16h00

Samedi matin : 9h00-11h15

Multiaccueil L'Île aux Enfants

☎ 05.56.26.37.53

Renseignements :

lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 14h00 à 17h00

Relais Assistantes Maternelles

(RAM)

☎ 06.85.79.85.17

Horaires d'ouverture :

mardi de 9h00 à 13h30

jeudi de 9h00 à 18h30

Secteur pastoral

M. Francis Beck

☎ 05.56.82.73.05

secteurpastoral.abmami@orange.fr

Office de tourisme

☎ 05.56.26.63.00

Email : office-tourisme.mios@wanadoo.fr

Bibliothèque municipale

☎ 05.56.26.49.40

Permanences :

mercredi et samedi : 9h30-11h30

Déchèterie

☎ 05.56.82.60.36

accès par la route de Cloche

Horaires d'ouverture d'hiver

du lundi au samedi :

9h00-12h30 et 14h00-18h00

le dimanche : 9h00-12h30

(sauf jours fériés)

Contact : COBAN (Andemos-les-Bains)

☎ 05.57.76.17.17

Numéro vert : 0.800.54.55.57

(appel gratuit depuis un poste fixe)

J. L. BURGANA S.A.
Réparateur agréé Peugeot




48 avenue de la République 33380 MIOS ☎: **05.57.17.02.17**



**Atout
Point
deVue**
Julien Gassian
Résidence Résinéa
17 Av. Léon Delagrange
33380 Mios
Tél. 05 56 03 31 68
www.opticien-mios.com

Opticien

INFIRMIERE
SOINS A DOMICILE



CABINET INFIRMIER
Soins à domicile
LAGARDE BÉATRICE
Infirmière libérale

NOUVEAU

06 50 74 60 48
05 57 71 48 18

58A avenue de Verdun, Lacanau de Mios, 33380 MIOS



CASA FLORA



PHILIPPE LOUBÈRE
FLEURISTE DECORATEUR

39, rue de la Croix-Blanche
33770 SALLES
www.casafloa.fr

05 56 88 41 43

**POMPES
FUNÈBRES**



PHILIPPE LOUBÈRE

Organisation complète des obsèques
Chambre funéraire 24h/24
Marbrerie funéraire
Fleurs et Plantes naturelles
Articles funéraires - fleurs tergal

39, rue de la Croix-Blanche - 33770 SALLES
05 56 88 41 43
www.casafloa.fr

Librairie Funéraire N° 07711

 à distance